



Informations clés pour l'investisseur

Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce placement collectif de capitaux. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale en vertu de la législation suisse sur les placements collectifs de capitaux, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce placement collectif et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Placement collectif de capitaux, Metals Exploration Fund

Classe (CHF), (Capitalisation) CH0216430709

Direction de Fonds : CACEIS (Switzerland) SA

Objectifs et politique de placement

L'objectif du Fonds consiste à obtenir une croissance à long terme. Le Fonds investit sa fortune dans des valeurs mobilières de sociétés actives dans le monde entier dans les secteurs de l'exploration, l'extraction, la fabrication, le traitement ou la distribution de métaux précieux, de métaux de base et d'autres métaux, en faisant appel à des titres de participation et droits-valeurs, des parts d'autres placements collectifs de capitaux, des dérivés, des produits structurés et des obligations d'émetteurs de droit privé ou public. Le Fonds peut en outre investir au maximum 10% de sa fortune dans des valeurs mobilières d'entreprises qui sont actives dans d'autres secteurs que ceux des métaux.

Les placements collectifs de capitaux peuvent être sélectionnés lorsque (a) leur documentation limite de leur côté les placements dans d'autres fonds cibles à 10% en tout; (b) il existe des dispositions comparables à celles d'un fonds en valeurs mobilières ou d'un autre fonds en placements traditionnels et (c) ces fonds cibles sont autorisés en tant que placements collectifs dans le pays où ils ont leur siège et y sont soumis à une surveillance destinée à protéger les investisseurs comparable à celle exercée en Suisse, et que l'entraide administrative internationale soit garantie.

Le Fonds n'acquiert pas directement de métaux précieux ou de matières premières.

La devise de référence du Fonds est le franc suisse (CHF).

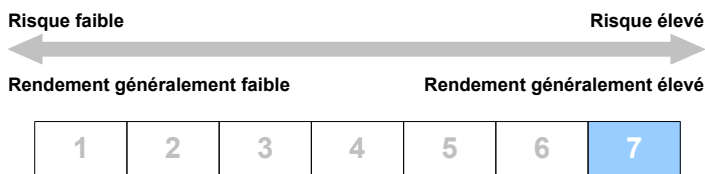
Les parts de fonds sont émises et rachetées en Suisse chaque semaine le vendredi (jour d'évaluation), sous réserve des jours fériés suisses et des jours de fermeture des marchés des principaux placements du Fonds.

Les demandes de souscriptions doivent parvenir à la banque dépositaire jusqu'à 17h00 au plus tard le mercredi de la semaine d'évaluation, et le mercredi de la semaine précédant la semaine d'évaluation pour les rachats.

Le Fonds, respectivement la classe, supporte ses frais de transaction, ce qui réduit son rendement.

Les revenus et gains en capital sont réinvestis.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle d'un placement collectif similaire.

La catégorie de risque 7 reflète un potentiel de gain et/ou de perte le plus élevé de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en valeurs mobilières sur le marché des métaux précieux, de base et/ou autres métaux similaires sur une période de 5 ans.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du placement collectif.

La catégorie de risque associée à ce placement collectif n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le placement collectif non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de concentration : Dans la mesure où le Fonds concentre ses investissements dans un pays, un marché, une industrie ou une classe d'actif, il pourrait subir une perte en capital suite à des événements défavorables affectant spécifiquement ce pays, ce marché, cette industrie ou cette classe d'actif.

Risques financier, économique et politique : Les instruments financiers sont impactés par divers facteurs dont, sans être exhaustif, les développements sur les marchés financiers, les développements économiques des émetteurs eux-mêmes affectés par la situation économique mondiale mais aussi les conditions économiques et politiques prévalant dans chaque pays.

Risque opérationnel : Risque de perte résultant d'erreurs humaines, d'une inadéquation ou d'une défaillance des systèmes internes, des procédures ou des contrôles ou d'événements externes.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	0,50%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,88%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,46% à la dernière clôture du Fonds
20% sur la surperformance calculée sur le principe du "high watermark"	

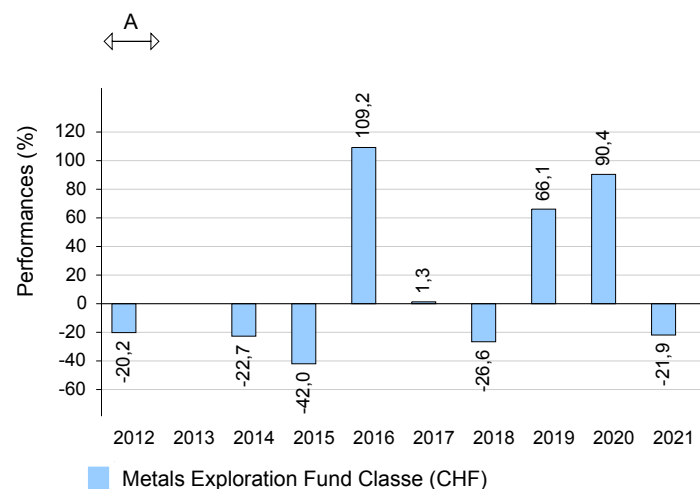
Les frais d'entrée et de sortie sont des plafonds, l'investisseur peut payer moins dans certains cas.

Consultez votre conseiller financier pour connaître le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé "Frais et commissions" du prospectus, disponible sur demande à l'adresse www.caceis.ch.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le placement collectif.

Date de lancement du Fonds : 25 juin 2013

Date de lancement de la classe de part : 18 décembre 2013

Devise de référence : Franc suisse.

A : Le Fonds étant nouvellement créé, les performances présentées ci-après reflètent celles d'un Fonds de droit caymanais lancé le 1er mai 2008 et incorporant une classe de part CHF lancée à la même date ayant une politique de placement similaire et géré par le même gestionnaire.

Informations pratiques

Banque dépositaire : Banque Cantonale Vaudoise

Le prospectus, le contrat de fonds, le document d'informations clés pour l'investisseur ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus en langue française gratuitement auprès de la direction de fonds, CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon, et auprès de la banque dépositaire, Banque Cantonale Vaudoise, Place Saint-François 14, CH-1001 Lausanne.

Le prix des parts du fonds est publié tous les vendredis dans l'Agefi ainsi que sur www.swissfunddata.ch et www.caceis.ch.

La responsabilité de CACEIS (Switzerland) SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus et contrat de fonds.

Le présent document décrit une classe du Fonds.

En vertu du droit suisse l'actif et le passif des différentes classes du fonds ne sont pas ségrégués. Ainsi, bien que les coûts sont en principe uniquement imputés à la classe de parts profitant d'une prestation définie, une classe de parts peut répondre des engagements d'une autre classe de parts.

D'autres classes existent dans ce Fonds. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au prospectus avec contra de fonds intégré.

Les investisseurs sont autorisés à échanger tout ou partie de leurs parts d'une classe en parts d'autres classes pour autant que les conditions d'éligibilités soient respectées. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au prospectus avec contrat de fonds intégré.

La législation fiscale peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez vous adresser à votre conseiller fiscal.

Le présent placement collectif est approuvé et soumis à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

La direction de Fonds CACEIS (Switzerland) SA est approuvée et soumise à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Ces informations clés pour l'investisseur sont exactes et à jour au 18 février 2022.